

## Pour qui ?

Une charte s'adresse à **tous les usagers du réseau et de l'Internet**, élèves et adultes. Ils s'engagent, en la signant, à disposer de façon responsable et citoyenne des ressources qui leur sont proposées, dans le respect des conventions et des règles propres à l'établissement.

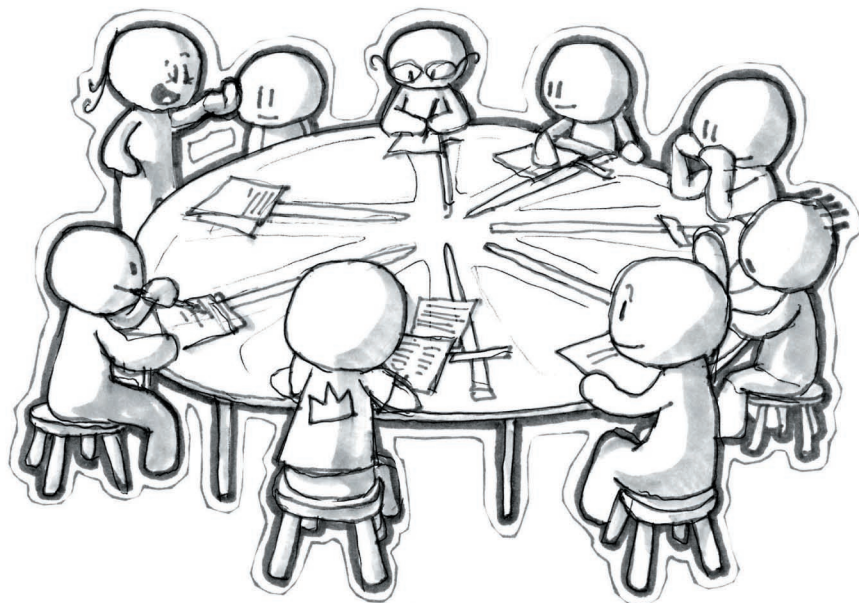


UNE CHARTE EST  
L'OCCASION D'UN  
TRAVAIL COMMUN



## Comment faire ?

Comme une charte est avant tout un document contractuel, la meilleure façon de la construire, c'est d'**associer** à sa rédaction tous les usagers de l'école, élèves compris.



## Qui la rédige ?

Peu importe ! C'est l'occasion d'un **travail commun** donc, éventuellement, d'une rédaction à plusieurs mains. Par ailleurs, peut-être que tous les articles de la charte ne s'appliquent pas à tous les usagers...

## À quelle occasion ?

On peut profiter de tous les temps possibles de **concertation** : la réunion de prérentrée, la rentrée des élèves, la réunion et la formation des délégués, une commission Tice dans les conseils pédagogiques à laquelle pourraient participer les élèves...

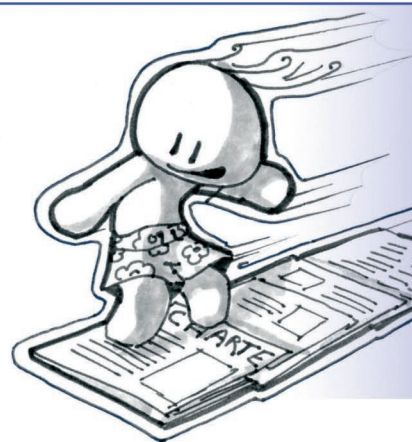
## Quel contenu ?

La charte d'usage des Tice est un texte à dimension éducative. Elle ne peut donc se réduire à une liste de défenses ou à un mode d'emploi des outils informatiques. Elle fixe non seulement les **devoirs** des contractants mais aussi leurs **droits**. Elle ne peut contrevenir aux droits et devoirs définis par le droit commun général. Elle doit préciser le cadre législatif sur lequel elle s'appuie.

Les Tice introduisent toujours plus vite de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités, donc de nouveaux usages. La charte est un **document vivant** qui doit être mis à jour régulièrement pour s'adapter aux nouvelles pratiques des usagers.



UNE CHARTE  
CE SONT DES  
DROITS ET DES  
DEVOIRS...



UNE CHARTE,  
C'EST FAIT  
POUR  
ÉVOLUER...



## Quelques engagements forts de l'utilisateur des Tice

- Je respecterai la législation en vigueur, notamment les lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, à la propriété artistique...
- Je ne mettrai rien en œuvre pour contourner la sécurité ou introduire des programmes malveillants (virus, chevaux de Troie...) dans le réseau.
- Je ne modifierai pas la configuration des machines sans y être autorisé(e).
- Je m'interdirai tout accès (lecture, modification, destruction) aux fichiers ne m'appartenant pas.
- Je ne copierai ni logiciel, ni cédérom dont je n'ai pas les droits.
- Je n'effectuerai pas de téléchargements illégaux.

...